



## Agricultures familiales, de qui et de quoi on parle ?

L'agriculture familiale représente un mode d'organisation de l'agriculture historiquement dominant à l'échelle de la planète et a toujours constitué la majeure partie des agricultures dans les pays industrialisés.

Depuis peu, plusieurs organisations professionnelles agricoles d'Afrique reprennent cette notion d'agriculture familiale, globalement ignorée jusqu'alors, et se positionnent pour sa défense. Ainsi le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et ses membres mettent au centre de leur projet la défense des exploitations familiales rurales et leur promotion dans les choix de politiques agricoles en Afrique de l'ouest. Au Sénégal la Fédération des organisations paysannes (FONGS) a organisé en 1999 un séminaire national intitulé « Pour une agriculture familiale productive et durable dans une économie libéralisée ». Au Mali, l'Association des Organisations Professionnelles (AOPP) a inscrit dans son programme triennal 2003-2005 l'objectif central de promouvoir une agriculture familiale comme modèle pour le Mali.

Pour comprendre d'abord **de qui et de quoi on parle** (quelles réalités de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest ?), des paysans de la région cotonnière du Burkina Faso et des producteurs d'arachide au Sénégal témoignent ici de leur expérience et savoir-faire, et illustrent des points de vue sur la famille rurale, ses préoccupations, contraintes, et choix en conséquence.

Lorsqu'on traite de l'exploitation familiale rurale, la question de son **financement** est inévitable puisque l'accès aux financements

et la nature des produits et services financiers influencent fortement les choix des familles, leurs résultats, et leur pérennité. Aussi, cette question est ici abordée au travers de plusieurs témoignages issus de la déclaration finale d'un atelier sur le financement des exploitations familiales, atelier organisé à Ouagadougou en janvier 2003.

Une question récurrente concernant l'agriculture familiale est aussi de savoir si elle est **rentable, capable de s'adapter et d'innover de manière efficace** ? Deux exemples, au Mali et au Sénégal, illustrent des résultats probants.

Mais les défis à relever pour l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest sont importants, et son rôle et son devenir y semblent menacés. Un risque majeur est la **scission/opposition entre deux modèles d'agriculture**, avec d'un côté le développement d'une agriculture dite d'entreprise, moderne, par opposition à une agriculture familiale pauvre, misérabiliste. Pourtant, « agriculture familiale » ne veut pas dire absence de modernisation. C'est une question de choix politiques, et c'est là un point central que les politiques agricoles doivent aujourd'hui affronter. L'enjeu est important : au-delà du modèle de production agricole promu via les outils de politique agricole, il est question de choix de société, notamment relatifs à l'emploi rural, à l'aménagement du territoire et souvent à la durabilité de l'agriculture elle-même.

## Des mythes durs à déboulonner

L'agriculture familiale est encore très souvent associée à des qualificatifs tels que petit, archaïque, non moderne, improductif, autosubsistance, dépassé, du passé, incapacité d'innovation, résistance au changement, fixisme, antiéconomique, non compétitif, non adapté au marché, pauvreté... Quant à la grande entreprise agricole dotée de moyens de production à fort contenu en capital, elle est plus souvent qualifiée de moderne, dynamique, entreprenante, intégrée aux marchés, performante, rentable. Et pourtant...

● **« Familial » = « Petit » ?** Les agricultures familiales sont plurielles et offrent des types extrêmement différenciés selon l'histoire des sociétés et les caractéristiques du milieu. Elles concernent un large gradient de situations, allant du petit paysan sans terre à l'exploitation agricole mécanisée pouvant avoir recours au salariat. Une exploitation familiale peut aussi être grande !

● **« Familial » = « Anti-économique » ?** De nombreuses analyses montrent les avantages compétitifs des exploitations familiales en terme de valorisation des facteurs de production : les exploitations familiales peuvent être plus efficaces économiquement que d'autres formes d'agriculture dites modernes !

● **« Familial » = « Fixisme » ?** Les agricultures familiales ont fait preuve de leur dynamisme, flexibilité, capacité à innover, à intégrer des innovations, à fournir de meilleures réponses aux signaux des marchés et à s'adapter aux changements rapides du contexte économique et institutionnel (parfois à un coût social et économique malheureusement élevé).

● **« Familial » = « Marginal » ?** L'agriculture familiale joue un rôle important en terme de contribution à l'économie (pourcentage du PIB) et d'occupation de la population dans les pays africains comme sur d'autres continents : 1,3 milliard d'actifs agricoles dans les pays du Sud, et près de 2,5 milliards de personnes si l'on considère les familles qu'ils font vivre directement (41 % de la population mondiale)<sup>1</sup>.

● **« Plus grand » = « Plus rentable » ?** En agriculture, la productivité n'est pas proportionnelle à la taille des exploitations : la grande taille des exploitations n'est pas toujours un facteur d'économie d'échelle.

<sup>1</sup> Bruno Losch citant des chiffres de la FAO dans « La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques » Colloque de la SFER. Paris, 21-22 mars 2002.

# Agricultures familiales, quelles caractéristiques ?

**Bref retour sur des traits marquants des agricultures africaines et des concepts s'y rattachant.  
Les auteurs illustrent aussi les capacités d'adaptation et d'innovation des agriculteurs familiaux.  
(J.-F. Bélières, P.-M. Bosc, B. Losch')**

## Agricultures africaines, quelques caractéristiques

Les agricultures africaines reposent souvent sur le foyer familial pour la mobilisation du travail, avec un recours à des mécanismes d'entraide (impliquant la mobilisation de ressources monétaires pour les repas et autres « cadeaux » lors des chantiers) et/ou au travail salarié complémentaire.

Elles sont structurées sur la base de tâches plus ou moins spécialisées, mais une

spécialisation exclut rarement toute autre production ou toute autre source de revenu para ou extra-agricole.

Elles sont impliquées dans des échanges et liées au marché à des degrés divers via leurs ventes de produits ou de travail. Aussi, peu échappent aux lois de l'économie marchande. Le mythe des exploitations agricoles africaines fondées sur l'autoconsommation – si tant est qu'il ait jamais existé – doit être réfuté comme représentation des agricultures africaines actuelles.

Elles évoluent vers des systèmes combinant des activités agricoles ou non et où des

transferts familiaux liés aux migrations occupent un rôle croissant et souvent majeur et où le milieu rural d'origine n'est qu'un pôle parmi d'autres.

## Agriculture(s) familiale(s)

L'agriculture familiale correspond à une forme de production qui se caractérise par le lien structurel particulier existant entre les activités économiques et la structure familiale. Cette relation influe sur le processus de décision, c'est à dire sur le choix

des activités, l'organisation du travail familial, la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine (Cirad-Tera, 1998)<sup>1</sup>. Ce type d'agriculture, qui fournit la majeure partie de la production agricole mondiale, revêt une place centrale dans les pays « des Suds » dans la mesure où il joue un rôle essentiel en matière d'emploi. Compte tenu de la diversité des formes d'organisation sociale et des situations locales, il revêt par ailleurs une grande diversité, nous pouvons donc parler des agricultures familiales.

### **« Agriculteur familial » ou « Producteur » ?**

Un producteur se caractérise par la mise en œuvre d'une fonction de production - pour le marché, de manière implicite - sans préjuger de l'organisation que prend cette production. Aussi, la notion de « producteur rural » renvoie à une réalité hétérogène :

- est producteur un chef d'exploitation familiale impliqué directement avec son ménage dans la production ; est également producteur un membre de l'unité familiale de production qui dispose d'une certaine autonomie pour développer une activité de production dont il gère les investissements et les produits (cas des femmes et des jeunes non mariés par exemple)

- est producteur un chef d'entreprise, propriétaire des moyens de production et des résultats, absentéiste du lieu de production, se préoccupant surtout (éventuellement par une gestion déléguée) du rendement de son patrimoine et de son capital investi ;

- est producteur un agriculteur sans terre ayant recours à la location de parcelles.

L'utilisation de l'appellation « producteurs ruraux » peut donc amener à mettre sur le même plan des agents économiques fort inégalement dotés en moyens de production et avec des stratégies d'action très différentes.

### **Efficacité économique, capacité d'innovation et d'adaptation au marché des exploitations familiales. Le cas du delta du fleuve Sénégal**

L'aménagement hydro-agricole du delta du fleuve Sénégal avait pour objectif de créer un secteur agricole « moderne » basé

sur de grandes entreprises agricoles. Dans les faits, les mesures mises en œuvre dans le cadre de l'ajustement structurel, avec notamment la libéralisation de l'accès aux facteurs de production, ont d'abord permis la brève émergence d'entreprises agricoles dotées de superficies et capitaux importants ayant recours à la main-d'œuvre salariée et une forte dépendance vis-à-vis des matériels agricoles et intrants importés. Mais, avec l'ouverture des frontières, le resserrement du crédit et la dévaluation du franc CFA, la plupart d'entre-elles s'est rapidement effondrée, enregistrant des pertes importantes, et fut contrainte d'abandonner les activités.

Parallèlement, les réponses des exploitations agricoles familiales aux mutations économiques et institutionnelles ont été marquées par :

- une amélioration de la productivité des intrants (avec par exemple une forte réduction de la quantité d'urée utilisée) ;

- une meilleure gestion de l'itinéraire technique (meilleur respect du calendrier cultural) ;

- une utilisation plus intensive de la main-d'œuvre permettant un rééquilibrage travail / capital.

Cette évolution s'est notamment traduite par :

- une augmentation de la production par unité de surface ;

- un accroissement (en franc CFA courant) et un assainissement du revenu global des agriculteurs (réduction de la part du revenu constituée à partir des impayés : crédits non remboursés, redevance hydraulique non payée) ;

- une amélioration (en franc courant) du revenu des petites exploitations, un maintien pour les moyennes exploitations et une baisse significative pour les plus grandes exploitations qui étaient celles qui bénéficiaient le plus des subventions indirectes (non remboursement du crédit ou non paiement de la redevance).

Par ailleurs, pour faire face aux défaillances des marchés, les agriculteurs, à travers leurs organisations, ont recentré leurs fonctions (internalisation progressive de certaines fonctions comme la production de semences ou la transformation du paddy) engrangeant ainsi des parts de marges et réduisant les comportements opportunistes de leurs clients et fournisseurs.

Au bilan, l'agriculture familiale a su apporter des réponses adaptées et améliorer la productivité de leurs facteurs de production. Les exploitations familiales de taille plus petite ont fait preuve de la plus forte capacité d'adaptation au nouveau contexte et ont pris le relais des grandes structures qui, malgré les subventions dont elles disposaient, n'auront été qu'éphémères.

### **Capacité de l'agriculture familiale à répondre favorablement à un environnement incitatif. Le cas de l'Office du Niger au Mali.**

Dans le delta intérieur du fleuve Niger au Mali, le pouvoir colonial français a engagé pendant l'entre-deux-guerres la réalisation d'un grand périmètre irrigué destiné à produire du coton pour les besoins de la métropole. La zone devait devenir un pôle de développement économique et social grâce à la promotion d'une agriculture modernisée et intensive calquée sur les modèles européens. De 1932 jusqu'à la fin des années 1980, la production agricole et agro-industrielle est cependant restée bien en-deçà des objectifs et des attentes. Plusieurs modes de production y ont été testés au gré des politiques et des gouvernements. Après cinq décennies d'échecs, les indicateurs socio-économiques se sont enfin améliorés, avec une croissance rapide des produits agricoles et d'élevage, supérieure à celle de la croissance démographique pourtant élevée du fait de l'arrivée de migrants.

Cette réussite est à porter au crédit de nombreux acteurs et à une conjonction de plusieurs facteurs, mais, ce succès est avant tout celui d'une agriculture familiale qui a su répondre efficacement aux améliorations de l'environnement institutionnel et économique en adoptant des modes de mise en valeur du domaine aménagé intensifs et compétitifs et en développant des systèmes de production performants basés sur une riziculture intensive en travail avec un recours important à la traction animale. ■

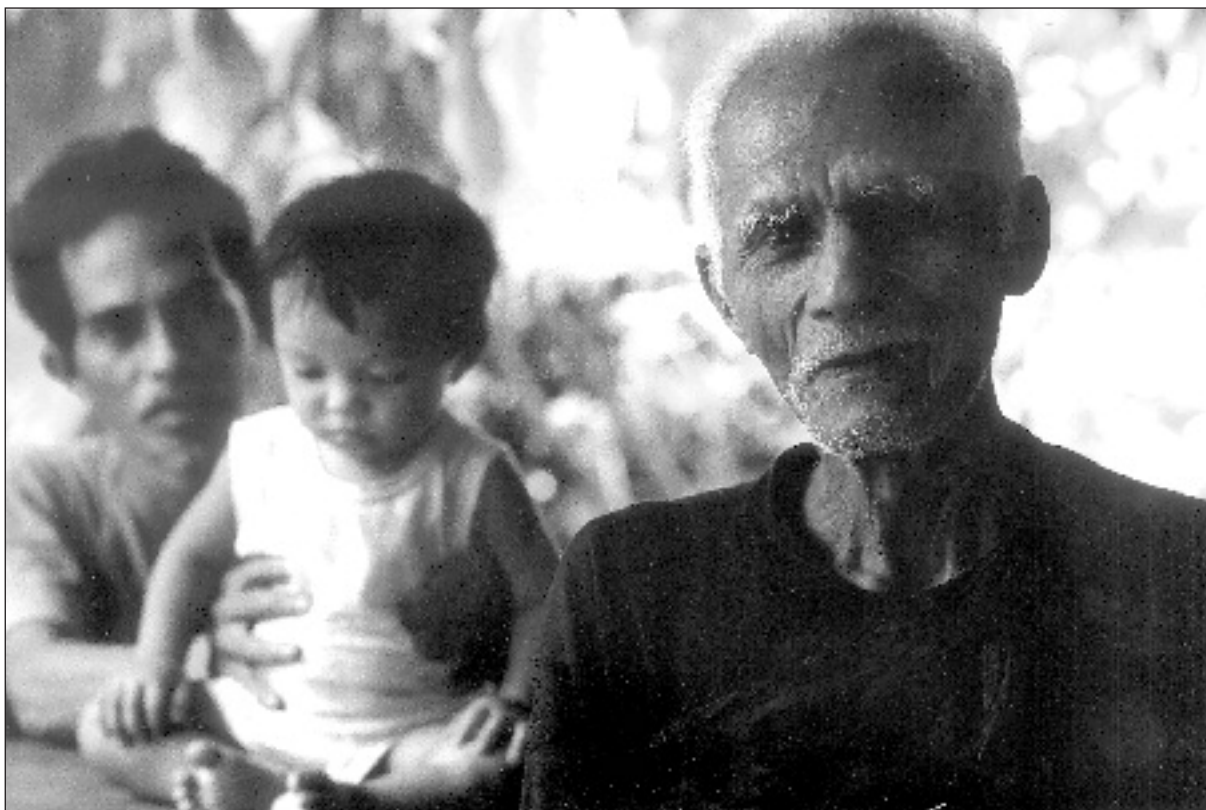
*Éléments rassemblés  
par Anne Lothoré*

<sup>1</sup> Références : Béliers J.-F., Bosc P.-M., Faure G., Fournier S., Losch B., 2002, *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?* Séminaire « Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux », Ouagadougou, 19-21 mars 2002, 38 p. IIED Programme Zones arides, n°113. Disponible aussi en anglais: *What Future for West Africa's Family Farm in a World Market Economy*, octobre 2002. iied.org

<sup>2</sup> CIRAD-Tera, 1998, *Agricultures familiales*. Atelier de travail, 2 et 3 février 1998, Montpellier, Cirad, 72 p.



# Se spécialiser dans une **filière** au Burkina ?



Anne Lothoré

**Maxime a partagé des moments privilégiés avec Siguizani Traore, dit le Vieux, et sa famille, un segment de la grande famille des forgerons de Sikorola. Parce qu'il se sent le devoir de transmettre le dialogue que cette famille entretient avec ses contemporains et le message qu'elle veut laisser à la postérité, Maxime témoigne :**

**S**ikorola est situé à l'ouest de Bobo-Dioulasso, dans le bassin cotonnier du Burkina. Dans les années 1960, ce village était renommé pour sa forte production de maïs, de riz et de patates douces. Il a connu un courant migratoire important vers la Côte-d'Ivoire, où plusieurs de ses ressortissants ont cultivé café et cacao. Avec la dégradation du climat social de ce pays ces dernières années, de nombreux émigrés reviennent au village et réintègrent leurs familles,

parfois après plusieurs décennies d'absence. Ceci n'est pas sans influencer les jeunes, notamment en ce qui concerne la culture du coton. Aussi, depuis une dizaine d'années, le village se distingue désormais par sa forte production cotonnière.

La famille Siguizani compte aujourd'hui une vingtaine de membres, dont une dizaine d'actifs. Elle exploite des terres héritées des aïeux et pratique différentes activités :

- Cultures de coton (18 ha), maïs (15 ha), sorgho (5 ha), patate douce (3 ha), légumes (oseille, gombo, niébé, etc.) généralement associés à des céréales, et un verger de mangues et d'agrumes (2 ha) ;
- Élevage de volailles, ovins (15 têtes) et bovins (30 animaux, dont une dizaine de trait) ;
- Transformation de produits agricoles (graines de néré, noix de karité, bière de sorgho) et produits de cueillette.

Les vieux exploitent les champs de case proches du village ; les jeunes, les champs de brousse. Les hommes exécutent les travaux agricoles lourds et assurent la vente du coton, du maïs et de la patate douce ; les femmes

assument les charges domestiques, sèment les céréales traditionnelles, récoltent, transforment des produits et commercent.

## **Brève histoire de la trajectoire familiale**

Autrefois, la famille Siguizani était spécialisée dans la ferronnerie. À l'époque des parents du Vieux, l'extraction et la transformation du fer devenant difficiles, la famille a commencé des activités agricoles. Plus tard, dans les années 1960, quand la forge s'est tue, le Vieux et sa famille n'ont plus pratiqué que des cultures vivrières et de l'élevage. La patate constituait la culture marchande permettant de payer impôts, soins de santé, contributions sociales, achats d'équipement...

Le Vieux était alors chef de famille et chef d'exploitation. Il avait la responsabilité des choix, tout en consultant les femmes et les jeunes, s'efforçant de fédérer leurs souhaits ou recommandations. Dans ses décisions, il mettait toujours en avant la survie et la cohésion de la famille : « *Il faut avoir un corps*

vivant et solide avant de vouloir qu'il soit beau », aimait-il dire.

Au début des années 1990, le frère cadet du Vieux est revenu avec ses fils de Côte-d'Ivoire, où il avait passé plus de trente ans. À leur demande, le Vieux a accepté que les jeunes introduisent du coton dans l'exploitation, à la condition qu'il n'évince pas les autres cultures, par souci de souveraineté alimentaire de la famille, et que les revenus monétaires issus du coton profitent à tous : achat d'équipement agricole, de moyens de locomotion pour alléger les charges de travail, amélioration de l'habitat, soins médicaux, habillement...

« L'argent n'a de valeur dans nos mains que lorsque nos greniers sont remplis de céréales », rappelait le Vieux : ceci pour dire qu'une famille affamée ne peut ni investir, ni faire la fête, ni lutter contre la maladie. Et de renchérir : « Le grenier qui se vide vite est annonciateur de l'éclatement de la famille à laquelle il appartient. »

Le coton a donc été introduit dans l'exploitation. Les jeunes ont adhéré au groupement des producteurs de coton, et les bons résultats ont encouragé un accroissement rapide des surfaces en coton : six ans après le premier essai, le coton occupe la moitié des champs. Il a donc pris une place prépondérante dans l'exploitation familiale. Mais le Vieux a toujours veillé à une certaine diversité des activités en maintenant les autres cultures, l'élevage et la transformation des produits agricoles et des produits de cueillette.

Après le récent décès du Vieux, les fonctions de chef de famille et de chef d'exploitation ont été séparées : le frère cadet, à présent patriarche du lignage, est devenu chef de famille ; son fils, chef d'exploitation. Ce dernier gère désormais les produits des récoltes, avec des mécanismes de consultation de chaque composante de la famille. Il est tenu de prendre des décisions contribuant à davantage de cohésion dans la famille : il y va de son intérêt s'il ne veut pas effriter la légitimité de son autorité ; de la justesse de son attitude et de ses gestes dépendent le respect et l'attention qu'il mérite. Le principe est que la solidarité doit se manifester dans tout choix et acte posé, car chacun est impliqué dans le bien-être de tous : chaque activité alimente l'ensemble.

Ainsi, le Vieux a réussi à transmettre le souci permanent de cohésion, malgré la forte tentation des jeunes à s'exposer aux aléas de la recherche d'argent. La famille reste la précu-

cupation centrale, elle transcende tout : elle est sacrée car, jusqu'à présent, c'est elle qui a créé et crée encore les conditions d'épanouissement, qui fournit les principaux repères de la vie en société et les moyens de recherche de l'harmonie. Parmi ces repères, le plus important est d'être solide, donc bien nourri et en bonne santé, car « un malade ne va pas à la chasse, aussi armé soit-il, et celui qui n'a pas la foi de ramener du gibier n'ira jamais à la chasse ».

Bien que le coton en soit devenu la principale production, l'exploitation de la famille Traore est l'exemple d'un lieu de débats internes, permanents et intenses, caractérisé par une recherche de réajustements liée à la prise de conscience de l'ampleur des risques entraînés par la culture du coton.

### Limites à la promotion de l'exploitation et à l'épanouissement de la famille

- Instabilité de la production par manque de maîtrise de l'eau (cultures pluviales soumises aux aléas climatiques) et risques entraînés par l'extension des superficies du coton au détriment de productions vivrières.

- Difficultés d'accès aux intrants et au crédit pour les autres cultures (maïs, riz, patate) et activités (élevage, transformation, etc.), qui affectent la diversité et la quantité des productions. Le Vieux disait : « Nous dépendons trois fois par jour de nos ventres, et non du coton ; l'argent du coton seul ne peut résoudre tous les problèmes de nos familles. »

- Instabilité des revenus : les prix des céréales peuvent fluctuer du simple au double en six mois. Les agriculteurs ne contrôlent ni le prix de vente du coton (en baisse), ni le prix des intrants (en hausse), et certains s'orientent vers des productions moins exigeantes que le coton en engrais et produits de traitement comme, par exemple, la patate douce.

### Gains et problèmes

#### Gains ou contributions au bien-être de la famille

- La famille a toujours eu des stocks de céréales suffisants à une alimentation variée, les revenus de la vente du surplus de maïs servent à couvrir les coûts de préparation de la campagne agricole, des soins de santé et d'habillement, du renforcement du troupeau...

- Le coton facilite l'accès au crédit (en natu-

re) d'intrants, dont une partie importante sert à produire le maïs. Les revenus du coton ont servi au financement de constructions, d'équipements de production (petit tracteur, charrettes à traction animale), et ont permis de d'augmenter le cheptel d'animaux de trait.

- D'après le chef d'exploitation, « la quiétude de la famille dépend plus des greniers que de l'argent du coton ».

#### Problèmes actuels et souhaits pour l'avenir

Différents membres de la famille Siguizani s'expriment :

- « Le coton est une culture plus exigeante, qui demande plus d'attention et de temps. »

- « Nous pouvons bien produire du coton, mais il y a des incertitudes : la pluviométrie et les prix d'achat. »

- « L'argent du coton a divisé des familles et c'est irréparable, parce que l'argent est devenu le plus important. »

- « Nous sommes prêts à produire plus de maïs et de patates, mais il n'y a pas de route pour évacuer la production. Avec une bonne route, nous pourrions exercer d'autres activités, plus rentables que le coton. »

Les transactions financières se faisant via le groupement, des problèmes de transparence et de sécurité se posent. De plus, la famille ne peut profiter d'autres services financiers, comme les crédits individuels à la banque.

### Conclusion

L'exploitation paysanne met l'humain en position centrale : la famille, cellule de base de la société, et chacune de ses composantes, hommes, femmes et enfants. Le marché est un moyen parmi d'autres de faciliter son épanouissement et non l'inverse. Ce que refuse la famille paysanne, c'est de n'être considérée que comme un vulgaire marché, où l'on viendrait placer du crédit, des intrants et des formations à un client anonyme.

Toute tentative d'encourager la spécialisation du paysan sur un seul produit, par exemple le coton, provoque une résistance certaine de l'exploitation paysanne, parce que cela nie ses fondements. Dans notre pays, les défenseurs des thèses néolibérales font l'apologie de la spécialisation en agriculture en espérant sa modernisation : ils vont jusqu'à en faire la principale condition de la professionnalisation des producteurs en lui attribuant le terme de « filière » ; alors que ce concept n'a de signification que s'il est compris comme un moyen d'analyse, et non comme mode de pro-

► duction. Un paysan vivant des céréales, des protéagineux et des oléagineux qu'il produit n'est-il pas un professionnel ? N'a-t-il pas besoin des mêmes financements et appuis que les autres types de producteurs ? Pourquoi insiste-t-on à prendre le risque suicidaire, en tout cas loin d'être naïf, d'instituer une discrimination aussi simpliste et irresponsable pour marginaliser des communautés auxquelles on ne propose pas d'alternative crédible ?

Même ceux qui ont mis le marché comme finalité de la production n'osent plus confier leur avenir à un seul produit : ils ont dû comprendre très tôt l'importance stratégique de la diversification pour élargir leur marge d'autonomie ou, du moins, leur éventail de vente.

Dans le cas présent, on peut voir comment le milieu paysan tente à chaque occasion, en réponse à chaque agression, de semer la bonne graine et s'efforcer de l'entretenir :

● Les familles paysannes ne demandent pas la lune, juste qu'on les aide à formaliser avec leurs mots ce qu'ils pensent être et ce qu'ils veulent, en harmonie avec ce qui les entoure, et non être ce que d'autres pensent qu'ils doivent être. Ainsi, après avoir royalement ignoré que leur société était organisée, elles résistent aux tentatives de les transformer en simples clients de filières. Dans tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, les intervenants extérieurs (État, organismes d'appui et bailleurs) ont fait

fi de l'existence d'organisations traditionnelles ayant œuvré à la sécurité et à la cohabitation des communautés par la cohésion et l'épanouissement de la famille.

● Pour les appuis existants, tout part du coton pour s'arrêter au coton : l'organisation (le groupement) existe pour traiter les problèmes des producteurs (individuels) de coton, et non de leurs familles vivant de produits autres que le coton. Dans ces organisations, on pose rarement les problèmes des femmes et des enfants, même si leur résolution est susceptible de stimuler la production de coton.

● Les formations et le financement sont focalisés sur le coton, rendant constant la pression de déstabilisation sur l'exploitation paysanne. Même les investissements ne se définissent que par rapport au coton (magasins de stockage d'intrants, pistes d'évacuation et d'approvisionnement, etc.). La famille demande plus de maîtrise dans la gestion des terres et de l'eau, pour pouvoir les transmettre aux futures générations ; plus de maîtrise dans la gestion de l'information, pour comprendre l'évolution de l'environnement global de la production, plus de maîtrise dans la gestion technique des productions, pour accroître durablement revenus et patrimoine. L'exploitation paysanne (familiale) a les mêmes besoins d'appui que tout autre mode d'exploitation agricole. À quel dessein décide-t-on de l'en priver ?

Pendant que la famille se bat pour exister, même avec le coton, les promoteurs de produits (ou « filières ») l'orientent – ou la désorientent – vers des préoccupations à court terme (l'argent) et des facteurs externes sur lesquelles elle a peu d'emprise (le marché). En s'appuyant sur le pouvoir de l'argent et les produits qui permettent d'y accéder, on a transplanté des organisations qui se soucient peu de l'avenir de la famille, mais plutôt des choix de chefs d'exploitation coupés de leurs familles.

Qu'on l'accepte ou non, cela fait plus d'un demi-siècle que la famille paysanne africaine et son exploitation résistent aux multiples agressions : depuis ce temps, combien d'entreprises agricoles existent encore pour le bonheur de leur promoteur et famille ?

En conclusion, nous osons nous appuyer sur une réflexion du Vieux qui synthétise une situation apparemment complexe, mais simple en réalité : « *Tout le monde ne peut voir ce qui est beau, car il se voit à partir du cœur pour atteindre le visage* ». Chez d'autres on dirait que « *tout ce qui brille n'est pas or* ».

Qu'est-ce que cela coûte de donner à l'exploitation paysanne la chance de révéler qu'elle est également capable de performances économiques et socioculturelles ? ■

*Maxime Coulibaly*  
consultant géographe-aménagiste

## Les paysans racontent la soudure

***La situation des exploitations familiales de la région de Méckhé, au Sénégal, se dégrade sérieusement, avec comme signe marquant l'allongement de la période de soudure. Plutôt que de recourir à une expertise externe, l'Inter-Réseaux, SOS Faim et la Sidi ont fait le pari que les paysans eux-mêmes et les animateurs paysans les accompagnant (Union des groupements de producteurs de Méckhé ou UGPM) sont en mesure de décrire et de fournir des éléments d'explication de leurs propres situations, ainsi que de trouver des voies de solutions pour l'alléger. Cet article témoigne du travail mené par ces paysans de l'UGPM.***

### **Regards des anciens sur l'évolution de l'exploitation familiale**

« *Dembu lo bayul amoko* » : Hier, tout ce que tu ne cultivais pas, tu ne pouvais en disposer

Autrefois, l'exploitation familiale était sous l'autorité du chef de famille, unique gestionnaire des biens familiaux. Il avait le devoir de mettre en confiance tous les membres de la famille dont il était craint, écouté et respecté. La famille ne comptait alors que sur les activités agricoles pour son alimentation. Durant



## Méthodologie de travail des paysans de l'UGPM

Le travail est fondé sur la parole des ruraux, les témoignages vécus de paysans, hommes ou femmes, de tous âges, de familles situées dans la zone d'intervention de l'UGPM. L'UGPM a été appuyée par la Sidi et l'ISRA, qui n'ont joué qu'un rôle d'interface pour aider le groupe dans la réflexion, en veillant à ne pas influencer le contenu même des débats.

les périodes difficiles, des produits cueillis alentour venaient en complément : feuilles d'arbres, d'arbustes et d'herbes (*Mboum, Caxat, Nakadioré, Ndour*), feuilles et tourteaux d'arachide ou du *goor*.

« *Tay, mbyala ak lenene, Mbay ak lijente ak pekkhe* » : *Aujourd'hui, c'est l'agriculture et autre chose, l'agriculture, la débrouillardise et les stratégies*

Aujourd'hui, il y a effritement de l'autorité du chef de famille et de sa capacité à gérer l'exploitation. Pour l'alimentation de la famille, on ne peut compter sur l'agriculture qu'un tiers de l'année seulement, du fait, entre autres, des faibles rendements de mil et de la baisse du prix de l'arachide. Le reste de l'année, en plus des activités agricoles, il faut se débrouiller, développer d'autres activités. Paradoxalement,

les anciens notent qu'en dépit de l'augmentation des revenus, la pauvreté gagne du terrain en milieu rural.

### La soudure, c'est le trou

Autrefois, la soudure correspondait à la période durant laquelle les greniers étaient vides. Aujourd'hui, en période de soudure, les greniers et les réserves financières accumulées à partir d'autres activités sont épuisés : le producteur a fini ses récoltes et il n'a plus d'argent.

La durée de la soudure varie d'une année à l'autre, suivant les revenus agricoles et autres rentrées financières. En 2002, pour certaines familles, elle a duré de début février jusqu'à

début octobre. Les paysans perçoivent la soudure comme la période où les pauvres deviennent encore plus pauvres, et où les non-pauvres peuvent à tout moment à tomber dans la pauvreté, « dans le trou ».

### Regards paysans sur les effets de la soudure

Pour les paysans, les effets de la soudure se manifestent notamment par :

- le recours accru au crédit d'hivernage, en nature ou en espèces, auprès de commerçants, avec mise en gage des terres, des équipements agricoles ou des bijoux des femmes ;

- l'endettement des paysans auprès des commerçants usuriers (parfois, des paysans « dans le trou » vendent plusieurs fois la récolte à l'avance, « *Am Xay* » : les taux ont un goût amer) ;

- l'appauvrissement des populations rurales ;

- la sous-alimentation et la malnutrition, en particulier des femmes et des enfants (stratégie de *Gobor diassi* : ne préparer que deux repas quotidiens, voire un seul, au lieu de trois) ;

- le recours à des activités pouvant fragiliser la famille : absence fréquente du chef de famille, diminution de la force de travail sur l'exploitation, exode rural et migration ;



- un individualisme croissant, une solidarité moindre et l'éclatement de la cellule familiale.

## Regards paysans sur les causes de la soudure

Les paysans soulignent différents éléments contribuant aux problèmes de soudure, certains liés à des facteurs internes aux familles et à leurs exploitations, d'autres liés plutôt à l'environnement général de la production. Ils évoquent en particulier :

- le déficit en facteurs de production (absence et vieillissement de la main-d'œuvre, vétusté du matériel agricole, mauvaise qualité des semences, morcellement du foncier) ;
- les problèmes de gestion et de choix de production (prédominance des cultures de rente, absence de diversification) ;
- les faibles rendements, la disparition des greniers traditionnels ;
- la difficile vente de l'arachide, principale culture de rente dans la région (la filière est confrontée à d'énormes difficultés, « l'arachide ne permet plus de couvrir les besoins les plus élémentaires ») ;
- les problèmes de gestion de terroir villageois (plus d'espace pour l'élevage, clôtures) ;
- l'irrégularité des sources de revenus externes ;
- la dégradation de la cohésion sociale, l'endettement des familles suite aux cérémonies...

Et, de façon plus générale, les problèmes de santé humaine, les calamités naturelles, la baisse de la pluviométrie, la dégradation de la fertilité des sols ; et l'absence de politique agricole cohérente et adaptée aux réalités du monde rural...

## L'évolution du conseil aux exploitations

Le conseil aux exploitations était assuré jusqu'au début des années 1980 via des sociétés liées à l'État qui s'occupaient de commercialisation de la production, de fourniture de crédit (en nature) et d'équipements. Si les paysans soulignent les avantages de ce système (maîtrise technique des cultures d'arachide et du mil, accès aux crédits en intrants et équipements), ils en pointent aussi les limites :

- conseil minimisant les cultures céréalières au profit des cultures de rente et incitant à augmenter les surfaces en arachide ;
- conseil incitant à un usage poussé des

engrais chimiques, l'extension de la monoculture, la mécanisation agricole, ce qui entraîne déboisement et dégradation de l'environnement ;

- conseil ne s'intéressant pas à tous les segments de la filière, mais uniquement à la production ;
- conseil sectoriel et limité aux seules activités agricoles, ne prenant pas en compte les autres activités du paysan ;
- démarche dirigiste et non participative, ne prenant pas en compte les savoirs paysans, et ne permettant pas un conseil adapté aux réalités paysannes ;
- encadrement ciblant essentiellement les gros producteurs, laissant de côté les démunis.

## Stratégies d'hier et d'aujourd'hui

Face à la soudure, les paysans multiplient les stratégies, individuelles ou collectives, locales ou mettant en jeu des personnes éloignées physiquement du village :

- recours à des variétés de semences précoces (niébé, mil, courge) ;
- extension des cultures vivrières (manioc, mil, niébé, oseille, jardin derrière la maison) à la place de l'arachide, trop coûteux (« dès les premiers sarclages, on s'endette en espérant payer à la prochaine récolte de mil, à un taux usurier mortel ») ;
- épargne sous forme d'animaux : « l'animal peut continuer à produire alors que l'argent reste sur place, et on peut le vendre aux moments difficiles » ;
- diversification des sources de revenu : transformation de produits, artisanat, petit commerce (les activités des femmes sont souvent financées via des tontines ou caisses de base) ;
- tentatives pour renforcer la solidarité communautaire (champ collectif, banque de céréales, demande d'appui à des proches plus nantis) ;
- mobilisation de parents éloignés, fonctionnaires en ville ou émigrés, pour recevoir de l'argent ou des produits en nature (riz, poisson séché, habits) ;
- exode durant la saison sèche vers des zones de pêche ou les grandes villes...

Pour suppléer au retrait brutal de l'État et de ses services dans les années 1980, les paysans ont mis en place des groupements paysans, dans l'objectif de résoudre ensemble les problèmes, organiser des formations, des systèmes d'épargne-crédit adaptés, d'assurer l'in-

terface entre producteurs, État et bailleurs de fonds. Cependant, les moyens, capacités techniques et financières, sont limités.

## Regards paysans sur le futur

Pour l'avenir, les paysans demandent une nouvelle vision de l'économie rurale, en particulier une vision qui ne se limite pas aux seuls produits agricoles mais qui s'adresse aussi au producteur, avec la diversité de ses productions, sa famille, son territoire et la diversité d'acteurs.

Globalement, le regard paysan sur l'avenir pourrait être optimiste, aux conditions suivantes :

- apporter des améliorations techniques agronomiques (semences de qualité, fertilisation raisonnée) et financières (développer un système de crédit adapté à de faibles taux, mise en place de fonds de calamité et de sinistre) ;
- améliorer la valeur ajoutée des produits (transformation, marché plus fiable) et diversifier les activités agricoles ou non agricoles (l'accessibilité au marché conditionne souvent les opportunités d'activités plus importantes et ce pour tous les âges) ;
- avoir accès à l'information, la formation et à un conseil large sur les activités rurales, et pas seulement sur les activités agricoles : les besoins des paysans sont aussi extra-agricoles. Le conseil se doit d'être global et rapproché, de façon à prendre en compte les savoirs et les besoins des paysans. Il doit aller jusqu'aux familles et toucher plus de producteurs ;
- donner des perspectives aux jeunes, car aujourd'hui ils ne voient pas d'avenir dans l'agriculture (ils rêvent d'émigrer eux aussi) ;
- renforcer la famille comme espace de concertation et de dialogue entre ses membres ;
- renforcer le rôle des OP : celles-ci ont beaucoup investi dans le domaine politique et social ; il faudra qu'elles prouvent qu'elles peuvent être des acteurs économiques incontournables : sans se désolidariser de leur base et en alliance avec les autres acteurs, jouer leur rôle dans la définition des politiques agricoles, foncières, de développement local et de préservation de l'environnement. ■

*Cheikh Omar Ba*  
directeur du bureau d'analyses  
macro-économiques, ISRA



# « Dialogue à deux voix pour le **financement de l'exploitation familiale rurale** » (Burkina, Mali, Niger, Sénégal)

Ouagadougou, 27 – 31 janvier 2003

Atelier de réflexion organisé par SOS Faim Luxembourg en partenariat avec Inter-Réseaux (France), la Sidi (France) et Prodia (Burkina) ; et avec l'appui du ministère des Affaires étrangères luxembourgeois.

## Déclaration finale



### Objectifs et Déroulement

Il est admis aujourd'hui que l'offre de financement en milieu rural est très en deçà des besoins, tant en investissement qu'en crédit. Cette offre limitée est assurée par des banques

agricoles et une diversité d'Institutions de microFinance (IMF). Par ailleurs, les producteurs ruraux sont aujourd'hui représentés par des organisations diverses, maintenant structurées tant au niveau national que sous-régional. L'objectif de l'atelier était de créer des conditions de dialogue entre ces acteurs

(OP, IMF et banques agricoles), de façon à identifier ensemble les propositions qui permettent d'améliorer l'accès au financement de l'exploitation familiale. Certaines initiatives montrent qu'il est possible d'innover en termes de produits et de services financiers, mais elles restent peu nombreuses et mal encouragées. ➤

► ragées. Pour les participants à l'atelier, des politiques appropriées de soutien à l'agriculture et au développement rural peuvent valoriser le potentiel de la plupart des exploitations familiales.

Durant cinq jours, cet atelier a rassemblé cinquante représentants du Niger, du Burkina, du Mali, du Sénégal ainsi que du Bénin, de la Belgique, du Luxembourg et de la France. Trois principales familles d'acteurs étaient présentes : les OP, les IMF et les banques agricoles.

Dans un premier temps, après avoir fait l'analyse de la pauvreté rurale au Burkina, Mali, Niger et Sénégal, et après en avoir identifié les causes, et en avoir identifié les causes, les participants se sont exprimés sur leurs contraintes respectives qui limitent le financement de l'exploitation familiale. À partir d'une étude de cas centrée sur l'histoire d'une famille paysanne du Burkina, le groupe a défini les principaux facteurs de succès de l'exploitation familiale : l'adaptabilité, la cohésion sociale et la sécurisation des revenus par la diversification des activités.

L'étude de cas d'une organisation paysanne sénégalaise qui a créé elle-même un instrument financier (une mutuelle de solidarité) a permis d'engager la réflexion sur les complémentarités techniques et financières possibles entre OP, IMF, banques agricoles et partenaires du développement.

L'élevage transhumant constitue une part importante de l'activité rurale de ces pays, mais il ne bénéficie d'aucun financement. Les témoignages d'éleveurs nigériens et d'une organisation d'éleveurs panafricaine ont pourtant démontré leurs capacités d'initiative dans le financement de leur activité.

À partir de la diversité des expériences partagées, les participants ont dégagé l'éventail possible des produits et services financiers les mieux adaptés aux exploitations familiales (crédit d'investissement, bonification sur les taux d'intérêt, crédit sur mesure pour la famille, assurance santé...).

Après une analyse des principaux acteurs et de leurs fonctions dans les filières de cultures de rente et vivrières, les producteurs maliens ont exposé leur implication dans la produc-

tion de semences de la filière céréalière, considérée par tous comme très importante.

Le groupe a ensuite examiné les conditions nécessaires pour amener le financement au village, ainsi que les synergies possibles entre tous les acteurs concernés.

Pour finir, regroupés par pays, les participants ont formulé ensemble des propositions d'axes de politiques nationales plus favorables au développement agricole et rural, tout en précisant ce qu'ils attendaient des États concernés.

## Résultats et propositions

### Changer la vie des ruraux avec l'exploitation familiale

#### La ruralité : un monde de pauvreté croissante

Les ruraux sont dans un état de pauvreté extrême. Les contraintes qui pèsent sur l'exploitation familiale l'empêchent de poursuivre un développement harmonieux.

Quant au foncier, la ville « mange » les terres cultivables. Généralement, il y a une absence de code rural. Quand il existe, il est soit méconnu, soit contesté, notamment par les éleveurs. La législation n'est pas applicable. L'écosystème se dégrade et les rendements sont diminués. La baisse de la productivité est une cause première de l'exode rural. Généralement, la terre appartient à l'État, et, en l'absence de reconnaissance juridique du droit à la propriété, l'exploitation familiale ne peut pas investir dans le long terme.

Les infrastructures rurales du Burkina, du Mali, du Niger et du Sénégal sont déficientes : même en cas de bonne récolte, l'écoulement de la production pose problème. Les capacités de stockage sont insuffisantes, et faute de pouvoir développer les périmètres irrigués, la grande majorité des paysans est soumise aux aléas de l'agriculture pluviale.

Les conditions pour accéder aux financements sont trop lourdes pour les ruraux : les taux d'intérêt sont élevés, les procédures décourageantes. Par ailleurs, l'exploitation familiale n'a pas de cadre juridique, et, par conséquent, ne peut emprunter en tant que personne morale. Accéder au crédit est devenu un luxe malgré le développement de la microfinance, dont le cadre légal, comme celui des banques, ne facilite pas le financement de l'exploitation familiale.

Le mode d'organisation des marchés mondiaux pèse sur la stabilité et la sécurité des marchés, et par conséquent sur la sécurité des exploitations familiales. Les paysans du Sahel travaillent sur une poignée d'hectares, avec la « daba » ou la « hilaire » (outils de fabrication artisanale, le premier à manche court, le second à long manche), sans subventions et aux coûts du marché. Ils sont en concurrence avec des entreprises agricoles occidentales de plusieurs centaines d'hectares, hautement équipées grâce à des subventions et des crédits bonifiés. Dans ce contexte, on impose aux paysans de vendre en deçà de leurs prix de revient, et l'on exige des pays du Sahel qu'ils continuent de garder leurs frontières ouvertes. En définitive, la souveraineté alimentaire des pays du Sahel est gravement menacée.

Tout individu a droit à la vie, une vie dans la dignité et la sécurité. Or, les éléments fondamentaux qui y contribueraient sont cruellement défaut ou, dans le meilleur des cas, sont insuffisants. L'accès des ruraux aux soins élémentaires de santé est difficile. L'accès au savoir n'est possible que dans certaines localités, et l'analphabétisme touche 60 % des populations rurales. La production et les revenus sont précaires.

Le désengagement de l'État dans ces secteurs est un facteur aggravant.

Les États et les bailleurs de fonds se targuent de mettre en œuvre des projets de développement rural. Mais ces projets ont une vie éphémère, et sont, par ailleurs, étrangers au village car ils sont conçus sans consultation des villageois concernés. La plupart des fonds alloués ne parviennent jamais au village ou à l'exploitation familiale. Tous ces projets manquent

d'accessibilité et de la plus élémentaire la clarté en raison de leurs procédures compliquées.

Les privatisations des entreprises agroalimentaires sont précipitées. Elles se font sans concertation avec les ruraux et provoquent souvent de gros dégâts.

Toutes ces contraintes pèsent sur les paysans. N'ayant pas d'autres ressources, ils ont essayé de trouver des solutions internes qui ont entraîné l'appauvrissement croissant des sols. Ils ont dû surexploiter la terre et les forêts, créant malgré eux un grave problème d'environnement. L'exode rural est apparu comme une autre solution possible, mais il se traduit par la surpopulation des villes et la réduction de la force de travail agricole. D'ailleurs, les politiques en vigueur favorisent le monde urbain au détriment du rural.

En dépit de tout cela, nous affirmons que l'exploitation familiale, qui est le cœur de l'activité économique rurale, a montré dans bien des cas sa viabilité et sa capacité à s'adapter à son environnement. La diversification de ses activités est depuis longtemps le facteur central de sa sécurisation. Les exploitations familiales subissent néanmoins des périodes de soudure (période de pénurie alimentaire qui précède la nouvelle récolte) qui ne cessent de s'allonger.

Si les contraintes mentionnées ci-dessus étaient levées, l'agriculture et l'élevage, qui représentent aujourd'hui plus de 30 % du PIB et plus des deux tiers des emplois de nos pays, pourraient enfin jouer le rôle moteur qu'on leur assigne, à condition qu'une vraie volonté politique soit mise en œuvre.

### **Les organisations paysannes, les IMF et les banques agricoles s'engagent ensemble**

Dans les quatre pays de la sous-région, les organisations paysannes (OP), les IMF et les banques agricoles sont conscientes que leur action conjointe est souhaitable et profitable au plus court terme.

Les participants sénégalais à l'atelier souhaitent proposer à leurs institutions d'initier un partenariat entre leurs IMF, banques, organisations non gouvernementales (ONG) et OP

sur la base de leurs compétences distinctives. Chacune apportera ce qu'elle sait faire le mieux. Ils veulent rationaliser leurs actions et mettre des moyens à la disposition de l'exploitation familiale pour en sécuriser les activités. Ils mettent en place un comité local d'initiative regroupant les différents acteurs, pour définir et mettre en œuvre une stratégie en faveur des exploitations familiales.

Les participants maliens se mobiliseront pour obtenir la réduction des taux d'intérêt par la suppression de la taxe sur les affaires financières, l'exonération d'impôt sur le matériel agricole, et l'obtention de ressources à plus long terme qui permettront de mieux adapter aussi bien leurs produits financiers que la sécurisation foncière des paysans.

Au Niger, les crédits de campagne sont insuffisants et trop chers et/ou les crédits à moyen et long terme sont inexistantes pour les ruraux. Aussi les participants de l'atelier souhaiteraient-ils la création d'une banque de développement agricole et seraient-ils prêts à participer au processus de création ainsi qu'au capital de la future banque. Les Nigériens s'engagent à construire un espace de concertation OP-IMF-État et à travailler à la réduction des taux d'intérêt.

Au Burkina, certaines organisations paysannes ont engagé des réflexions sur l'exploitation familiale. L'aboutissement visé est d'aider les organisations paysannes à préciser la demande d'appui de l'exploitation familiale et à définir des stratégies de négociations avec les autres acteurs (administration, IMF, bailleurs de fonds).

### **Pour changer la vie des ruraux, l'engagement d'autres acteurs est souhaité : parlons ensemble !**

#### **Propositions**

◆ Redéfinition d'une politique agricole impliquant les acteurs du monde rural et les accompagnant dans la mise en pratique de leur vision. Cette nouvelle politique agricole ne doit pas être amenée par des experts étrangers à la région.

◆ Redéfinition des projets de développement

● Nous voulons être associés à la définition des projets de développement qui nous concernent, avec un contrôle *ex post*.

● La domiciliation des fonds de ces projets doit se faire exclusivement dans les institutions financières qui travaillent avec le monde rural.

● De même que les partenaires de développement ont su nous « conseiller » des « best practices » en microfinance, nous souhaitons qu'eux-mêmes veuillent bien se donner des « best practices » en matière de projets de développement. Nous verrions positivement :

- qu'il soit fixé un seuil minimal de 80 % de l'enveloppe des projets qui aillent effectivement aux ruraux ;

- qu'il y ait sur les projets en cours et à venir une grande clarté quant à la ventilation des dépenses budgétisées ou réalisées.

● L'application des mesures ci-dessus permettrait d'alimenter des fonds d'investissements, de garantie et de prévention des risques. Nous voulons être associés à la définition et à la gestion de ces instruments financiers.

◆ À l'instar des pays occidentaux, notre agriculture ne peut se développer sans une certaine protection vis-à-vis des importations en provenance de l'extérieur de la sous-région. Cette stratégie contribuera ainsi à assurer la souveraineté alimentaire de nos pays et de la sous-région. En outre :

- nous voulons être associés à la définition des besoins et aux mécanismes de l'aide alimentaire afin de donner priorité effective à la production locale puis sous-régionale. L'aide en provenance de l'extérieur doit être au service de cette production ;

- les importations de céréales devraient être taxées de manière à rendre les productions nationales concurrentielles. L'alternative pourrait être d'imposer aux importateurs d'écouler une partie de la production nationale.

◆ Nous proposons que l'exploitation familiale puisse être dotée rapidement d'un statut juridique et puisse bénéficier de l'exonération ►



► fiscale pour une période de 15 ans, afin qu'elle puisse se capitaliser.

◆ Afin de permettre les investissements dans les exploitations familiales :

- il est nécessaire et urgent de clarifier la législation foncière ;

- il est indispensable d'affecter des ressources à long terme aux institutions financières afin de permettre des crédits d'investissements ; les ressources affectées devront être connues des ruraux.

◆ L'État, appuyé par les partenaires de développement, doit donner une priorité à l'aménagement de superficies irrigables et au désenclavement des zones de production éloignées. Cet appui doit être accompagné de subven-

tions pour les gros équipements (motopompes, systèmes d'irrigation ...).

◆ Nous avons pris acte que les documents stratégiques de réduction de la pauvreté prévoient des investissements en milieu rural pour la santé et l'éducation. Nous recommandons vivement que ces investissements soient réalisés avec l'avis des communautés rurales concernées, et que la méthodologie d'approche soit définie avec les acteurs organisés du milieu rural.

◆ En outre, il est indispensable que des subventions soient accordées aux petites exploitations familiales pour leur permettre un seuil de viabilité économique.

◆ Une priorité absolue doit être donnée à la formation des ruraux. Nous voulons nous

engager dans la définition et la mise en œuvre de ces politiques.

**Sécuriser les ruraux, c'est sécuriser la ville, c'est assurer la stabilité politique dans la sous-région, et sécuriser le pays. C'est aussi sécuriser le monde.**

*À Ouagadougou, le 31 janvier 2003.*

*Propos des participants de l'atelier recueillis et synthétisés par SOS Faim Luxembourg*

# Quel avenir pour les **agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest** dans un contexte libéralisé ?

par **J.-F. Bélières, P.-M. Bosc, B. Losch'**

## **Un double défi : produire plus et mieux, assurer revenus et emplois**

L'agriculture en Afrique de l'Ouest fait face à un double défi : produire plus et mieux pour répondre à la croissance des besoins alimentaires et en particulier approvisionner les villes ; assurer des revenus et donc des emplois à la population rurale afin de réduire les flux migratoires et de lutter contre les inégalités et la pauvreté qui concernent d'abord les campagnes.

## **Le discours : l'agriculture familiale n'est pas la mieux placée pour répondre au défi**

Comme toutes les agricultures du monde, et à l'exception de quelques complexes agricoles et agro-industriels de type capitaliste,

les agricultures ouest-africaines sont d'abord familiales. Le discours politique dans plusieurs pays de la région tend à opposer de plus en plus une agriculture productiviste dotée de moyens de production à fort contenu en capital et intégrée aux marchés, voire à certaines firmes, et des agricultures familiales relevant d'un modèle général et qui seraient présentées a priori comme moins efficaces économiquement, moins aptes à affronter les contraintes et à profiter des opportunités du nouveau contexte économique et institutionnel issu du processus de mondialisation.

## **Dans les faits : des exploitations très diversement dotées en facteurs de production**

Les producteurs agricoles correspondent à une grande variété d'exploitations agricoles, caractérisée par des différences importantes

et souvent croissantes, notamment en termes de superficies disponibles et de moyens techniques et financiers, avec dans certains cas le recours privilégié voire exclusif à la main-d'œuvre salariée et un niveau d'investissement élevé. La question de la sécurisation foncière, tout comme celle de la pérennité d'accès aux autres facteurs de production, se pose à l'évidence différemment selon les situations concrètes et justifie la prise en compte des importantes recompositions en cours dans la structure même des agricultures africaines.

## **Un risque majeur : extrême différenciation et segmentation des agricultures**

Ainsi, la question centrale que doivent aujourd'hui affronter les politiques agricoles est celle de la gestion d'une segmentation progressive des agricultures ouest-africaines. En effet, les

écarts semblent croissants et voient l'émergence d'une minorité d'exploitations, fortement dotée en facteurs de production et en capital, évoluant vers une logique d'entreprise et la production de biens agricoles exclusivement destinés au marché, qui s'oppose à une agriculture également fortement intégrée aux marchés (y compris le marché du travail localement, régionalement ou de manière internationale via les diasporas) combinant des logiques multiformes souvent en dehors de la seule sphère agricole, avec des dotations en facteurs y compris en termes de capital social plus inégales et plus fragiles. En forçant le trait, les politiques libérales post-ajustement auraient même tendance à renforcer et cristalliser ce dualisme, la première catégorie relevant de tout l'arsenal des incitations liées à la

promotion du secteur privé, la seconde relevant au contraire des mesures de lutte contre la pauvreté (Voir l'encadré : Dualisation du secteur agricole). Mais le développement d'entreprises agricoles « modernes et performantes » constitue-t-il une réelle solution aux besoins ?

### Au-delà de la production agricole, quels rôles pour l'agriculture ?

Aujourd'hui en Afrique, la priorité se résume-t-elle à la production de biens agricoles? L'agriculture n'a-t-elle pas aussi un rôle éminent à jouer en matière de gestion des ressources naturelles et de préservation de l'emploi ? Quel sera le devenir des exploitations

marginalisées et des populations qui en vivent, faute de secteurs d'activités alternatifs, sachant qu'en 2000, 60 % de la population active du continent africain est encore agricole, soit 195 millions de personnes (Losch, 2002)<sup>1</sup>. ■

*Éléments rassemblés  
par Anne Lothoré*

<sup>1</sup> Bélières J.-F., Bosc P.-M., Faure G., Fournier S., Losch B., *ibidem* p. 15.

<sup>2</sup> Losch B., 2002, *La multifonctionnalité face aux défis des agricultures des Suds : une perspective de refondation des politiques publiques*. Colloque de la Sfer, « La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques », Paris 21-22 mars 2002, 23 p.

## Dualisation du secteur agricole

Entre un petit secteur compétitif, « moderne et inséré » et une grande masse de ruraux marginalisés et poussés vers le secteur social, la libéralisation profite d'abord à ceux qui ont les moyens de gérer le risque économique. Et il est possible de constater dans l'ensemble des PED l'apparition de plusieurs types d'agriculture :

- une agriculture d'entreprise, issue des agricultures familiales les mieux dotées ou ayant bénéficié d'investissements directs dans les sous-secteurs les plus porteurs ;
- une frange croissante d'exploitations marginalisées n'ont plus les moyens d'assurer leur reproduction et se trouvent en voie de paupérisation ;
- une masse intermédiaire d'exploitations familiales sur le fil du rasoir suite aux instabilités du marché ou des calamités naturelles.

Cette évolution est déjà ancienne en Amérique latine (Bonnal, 2002)<sup>1</sup> mais elle émerge aussi en Afrique depuis les années 1990. Elle est renforcée par le nouveau credo de l'aide internationale qui s'articule désormais autour de la promotion de l'entreprise privée, de la lutte contre la pauvreté et du renforcement des institutions.

Les politiques agricoles sont ainsi fréquemment duales et opposent d'une part des actions en faveur de la compétitivité des entreprises agro-exportatrices et, d'autre part, des interventions qui relèvent beaucoup plus de l'action sociale en faveur des ruraux pauvres. Le Brésil a même tiré les conséquences institutionnelles de ces évolutions avec deux ministères : l'un pour l'agriculture, consacré de fait aux grandes exploitations, souvent agro-exportatrices, et l'autre pour le développement agricole dédié aux exploitations familiales. Les outils de politique agricole, tels que l'appui à l'irrigation, les services techniques, le crédit agricole, la formation professionnelle des agriculteurs, sont alors l'enjeu d'affrontements politiques permanents et de fréquents blocages. Ce dualisme fait également obstacle à une gestion intégrée des ressources au plan territorial.

En Afrique, ce mouvement est aujourd'hui perçu de façon suffisamment aiguë par les organisations professionnelles émergentes pour que celles-ci aient enfourché depuis peu le cheval de bataille de la défense de l'agriculture familiale, concept qui était globalement ignoré jusqu'alors (Mercoiret, 2001 ; Bélières et al. 2002)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Bonnal Ph. (éd.), 2002, *Las agriculturas familiares de cara a un mundo en cambio*. Memoria del taller, San Jose, Costa Rica, 4-5/11/1999, Cirad, Montpellier, 119 p.

<sup>2</sup> Mercoiret M.-R., 2001, *Rôle des organisations paysannes faitières dans les politiques nationales et régionales de développement agricole et rural dans les pays africains au sud du Sahara*. Séminaire CTA, Douala, Cameroun, 10-14/12/2001, Cirad, 27 p.